

La cérémonie des Vœux du Maire reste un moment privilégié de bilan et perspectives.

Vous n'y échapperez donc pas, même si je souhaite faire plutôt court puisque selon Nicolas Boileau « ce qui se conçoit bien s'énonce clairement et les mots pour le dire arrivent aisément »

Permettez-moi tout d'abord de saluer et remercier celles et ceux qui nous font l'honneur et le plaisir de leur présence :

Monsieur le Sous-Préfet, Monsieur le Député cher Gérard, Monsieur le Conseiller Régional,..... ainsi que les représentants de ce qu'il est convenu d'appeler les forces vives de la commune.

Outre des événements nombreux et variés qui ont animé la commune grâce à l'engagement fort de notre tissu associatif et avec la collaboration des forains qui nous ont aidés à faire renaitre une fête foraine que tous soient ici remerciés, 2017 a été une année plutôt chargée. Plusieurs consultations électorales aux résultats inattendus, il faut le reconnaître, et la naissance de la communauté d'agglomération où il reste beaucoup, beaucoup à faire nous ont bien occupés. Fort heureusement aucun bureau de vote ne sera installé en 2018.

Sans conteste l'année qui vient de s'achever est à marquer d'une pierre, pas forcément blanche, comme un temps charnière, de transitions conséquentes qui vont profondément impacter l'avenir, notamment pour les collectivités de base que sont les communes.

La nouvelle organisation territoriale issue de la Loi Notre, à l'origine de la communauté d'agglomération et les récentes décisions gouvernementales vont directement impacter les finances locales, le « nerf de la guerre » pourrait-on dire. Avec la mise en œuvre de la fiscalité professionnelle unique dans l'intercommunalité, accompagnée de son corollaire la disparition de la cotisation foncière des entreprises au profit des communes à laquelle s'ajoute la suppression annoncée de la taxe d'habitation (58% des recettes issues de l'impôt), que restera-t-il comme marge de manœuvre budgétaire permettant aux élus locaux de faire face aux nécessaires investissements ?? La question reste posée.

Bien sûr, on parle beaucoup d'attributions de compensations mais pour combien de temps et sous quelles conditions de remise en cause ?? Rien en la matière n'est, en effet, inscrit dans le marbre.

Chacun ici aura compris que nous sommes engagés dans un processus de « navigation à vue » « presque à tâtons » et qu'il nous faut faire preuve de beaucoup de discernement et de pragmatisme avec une recherche constante d'économies de fonctionnement.

L'équipe municipale n'a certainement pas fini de m'entendre dire sur un ton souvent humoristique « il n'y a plus de sous ». J'ai la conviction que tous en ont bien pris conscience puisque, pour la deuxième année consécutive, et en faisant mieux que l'an dernier, nous allons certainement enregistrer un excédent budgétaire de fonctionnement significatif, donc une épargne qui pourra être consacrée aux investissements. Je ne peux donc que les remercier et les féliciter tous.

A l'évidence, nous allons poursuivre dans la même voie en tendant de plus en plus vers une autre source d'économies possibles, à savoir la mutualisation de services avec d'autres collectivités, essentiellement communes. C'est dans ce sens que nous travaillons actuellement avec nos voisins et amis de Raon l'Étape pour ce qui concerne la police municipale. C'est un premier pas, peut-être suivi d'autres.

Compte tenu de ce qui précède et de ce qui se profile à l'horizon, Il nous faut aujourd'hui repenser, je dirais même réinventer les schémas de fonctionnement communaux.

Le constat étant posé il nous faut envisager l'avenir dans les meilleures conditions possibles pour le bien des habitants.

Quant aux projets qu'il serait souhaitable de conduire en 2018, en fonction de nos capacités budgétaires et des choix du Conseil Municipal qui va se pencher sur la question le 17 février prochain lors d'une séance d'orientations budgétaires.

Finalisation des travaux de la Rue de Sainte-Odile (avec l'aide de la communauté d'agglomération pour l'éclairage public grâce à un fond de concours)

Aménagement de bourg au centre-ville pour lequel nous bénéficions d'une subvention dans le cadre de la DETR (Dotation d'Équipement aux Territoires Ruraux).

Poursuite du projet de construction d'une nouvelle école. Nous entrons dans la seconde phase qui nous conduira à choisir l'un des trois cabinets retenus lors de la première phase (parmi 64 candidatures) à partir d'avant projets sommaires.

Quelques interrogations se font jour quant à la capacité finale de cette école puisqu'après une suppression de poste en 2017, nous sommes cette année encore sous la menace d'une nouvelle disparition de classe compte tenu de la diminution des effectifs constatée partout dans le département. Moins d'enfants scolarisés (220 pour la prochaine rentrée) alors que la population demeure stable à 2653 habitants.

Préservation et mise en valeur de notre patrimoine :

- Réparation du toit de la sacristie,
- Ouverture des vues sur le pont du Palais abbatiale après déconstruction de la maison Thomas,
- Aménagement du parvis de l'église pour des raisons d'accessibilité,
- Nouvelle illumination de cette même église,
- Mise en place d'une nouvelle rambarde au niveau de l'orgue
- Réflexion sur la coloration du plafond.

Chacun d'entre nous peut d'ailleurs apporter sa pierre à la sauvegarde de notre patrimoine abbatiale et ainsi se l'approprier un peu par un don, avec réduction d'impôt, à la fondation du patrimoine qui nous soutient.

Comme vous pouvez le constater il y a du pain sur la planche pour 2018 et rien ne dit aujourd'hui que tout le pain pourra être cuit.

Pour votre totale information, l'année qui commence devrait voir aboutir la réalisation d'une voie pour circulation douce qui reliera la voie verte du Rabodeau à la gare d'Etival. Nous l'attendions depuis fort longtemps et les travaux à la charge de la communauté d'agglomération devraient commencer au début de l'été. Ils ne seront vraisemblablement pas finalisés pour la semaine cyclotouriste du mois d'août.

Dans un autre ordre d'idée, tout laisse à penser que les petits écoliers stivaliens retrouveront la semaine de 4 jours à partir de la prochaine rentrée sous réserve bien sûr de la décision de l'inspection d'académie sur proposition conjointe du Conseil d'école et du Conseil Municipal.

Par ailleurs et sans dévoiler de secret, il faut que vous sachiez que nous travaillons en ce moment pour collaborer à l'installation d'une maison médicale privée sur l'ancien terrain TMF Avenue Charles de Gaulle. Rien n'est encore ni officiel ni acté, mais le projet ne peut que répondre à un réel besoin de la population dans les années à venir.

Voilà vous savez tout

Avant de conclure je voudrais adresser nos très sincères remerciements à celles et ceux qui participent au dynamisme et à l'attractivité de notre commune : entrepreneurs, commerçants, enseignants, associations nombreuses et actives sans omettre les personnels de nos services administratifs ou techniques qui œuvrent au mieux, bien souvent dans l'ombre, pour répondre aux besoins quotidiens des stivaliennes et stivaliens.

Je me fais l'interprète de l'ensemble du Conseil Municipal pour souhaiter une chaleureuse bienvenue aux nouveaux habitants. Qu'ils soient convaincus, comme nous le sommes, qu'il fait vraiment bon vivre à Etival-Clairefontaine une commune qui vit et bouge et dont tous les clubs sportifs portent les couleurs bien haut, jusqu'au niveau européen.

Persuadée que, comme l'a écrit Georges Bernanos, « on ne subit pas l'avenir, on le fait » l'équipe municipale vous souhaite une bonne et heureuse année 2018 faite de joie, bonheur et santé avec une pensée émue pour celles et ceux qui sont dans la souffrance, la peine ou qui nous ont quitté l'an passé.

Et que Vive Etival-Clairefontaine

Je vous remercie